

F.F.Tir/L.R.T.A

**COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR
DU HAUT-RHIN**



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

2025

18 octobre 2025

FRELAND

PROCES-VERBAL

ALLOCUTION DE BIENVENUE :

Monsieur Roland DEBENATH ouvre la séance à 15h10 par l'accueil de la 50ème assemblée générale en remerciant les personnalités présentes et tout particulièrement tous les membres présents.

M. Jean-Louis BARLIER, Maire de FRELAND, souhaite la bienvenue à l'Assemblée et présente FRELAND.

Le président salue la présence de :

- M. Jean-Louis BARLIER, Maire de FRELAND.
- M. Bernard MORTELIER, représentant le président du CDOS68.
- M. Hugues SENGER, président de la Ligue Régionale de Tir d'Alsace.
- Mme Pauline JUNG représentant M. Jean-Marc HAAS-BECKER, président du CDTir67.

Il remercie la Société de Tir de FRELAND, son président M. Jean-Charles PIERREVELCIN ainsi que ses membres bénévoles, pour l'accueil de ces assises et son implication au sein du mouvement sportif.

Avant de débiter les travaux, l'assistance se lève et respecte une minute de silence en mémoire des disparus.

1. APPEL DES SOCIETES :

Sur 40 clubs de Tir, membres du CDTir68, 38 clubs représentant 122 voix sur 132 voix possibles sont présents. 2 clubs sont constatés absents.

Plus du quart des membres représentant plus du quart des voix étant présents, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer conformément à l'article 9, alinéas 5, des statuts du CDTir68 actuellement en vigueur.

2. DESIGNATION DU BUREAU DE VOTE

Se sont portés candidats :

- M. Loïc UEBERSCHLAG – 0168001 - S.T. MASEVAUX - 82507280.
- M. Frédéric HAUTVAL – 0168297 - A.T.C.R. GUEBWILLER - 00945605.

L'Assemblée Générale accepte les candidats aux postes de scrutateurs, à l'unanimité des voix présentes.

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DES ASSISES DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2023.

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 septembre 2024 a été adressé à tous les clubs haut-rhinois et mis à disposition sur le site du CDTir68 le 18 septembre 2025. Aucune correction n'étant demandée, l'Assemblée Générale adopte le procès-verbal à l'unanimité des voix présentes.

4. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :**La TAILLE DU CDTir68 :**

*Le TIR Haut-Rhinois compte :
40 clubs.*

Un total de 4352 licences.

Les jeunes comptent 285 licences (+15,8%).

Les adultes comptent 4067 licences (+5%). Progression qui pourrait être bien plus importante si les clubs n'étaient pas confrontés à leur capacité d'accueil.

507 licences non renouvelées.
620 nouvelles licences.
114 réactivations.
1992 tirs d'initiations en progression.
684 avis préalables validés.

LE COMITE DIRECTEUR :

Les 18 membres du Comité Directeur ont siégé aux 10 conseils d'administration statutaires.
3 membres siègent au Bureau Directeur de la Ligue.
DEBENATH Roland – Isabelle LIOTTA - MANGIN Elisabeth
8 membres siègent au Comité Directeur de la Ligue.
DEBENATH Roland. – BANGEL Denis – DENYS Gérard - DESOUS Henri-Georges- FOURNIGAULT Jérôme - LIOTTA Isabelle – MANGIN Elisabeth - MARTIN Jean-Marc - MUNCH Christian
Le Tir haut-rhinois n'est plus représenté au Comité Départemental Olympique et Sportif du Haut-Rhin.
Mme Isabelle LIOTTA a intégré le "Club des 300" en Grand Est, réseau d'excellence pour les dirigeantes sportives, programme national porté par le CNOSF.

ROLE ET TRAVAIL DU CDTir68 :

Notre rôle consiste à maintenir, développer et soutenir le Tir départemental avec une vision globale et non individuelle, dans le respect des règles, des textes et de l'équité.
Aides administratives aux clubs.

RECETTES du TIR HAUT-RHINOIS :

COTISATIONS DES LICENCIES (Part départementale) :

Représentent 41 234€, générés par une cotisation départementale de 12€ sur les licences Adultes et 1€ sur les licences Jeunes.

COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE :

A accordé 2 500€ au titre de « l'aide au fonctionnement des Comités Départementaux ».

ANS / PSF-TIR :

2 500€ ont été accordé pour le projet féminisation et santé des seniors.

REGION GRAND-EST :

Clubs Haut-Niveau > Aucun club Haut-Rhinois

Manifestations d'intérêt inscrites au calendrier fédéral.

> Championnats de France Double-Trap et Fosse Olympique.

> Grand Prix International Fosse Olympique.

FOND DE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE.

Pas de retour des services.

CREDIT MUTUEL.

149€ au titre du soutien aux associations sportive sociétaire.

DEPENSES du TIR HAUT-RHINOIS :

NOS AIDES SPECIFIQUES en faveurs des clubs et licenciés :

Au cours de la saison 2024-2025, nous avons accordé 6 aides pour un montant de 3 857€ au titre d'Aides Spécifiques Individuelles et clubs.

PARTICIPATION à la MODERNISATION des CIBLERIES :

Aide pour l'acquisition des cibleries par 6 clubs, à hauteur de 12 000€ à raison de 250€/ciblerie au titre de la part du CDTir68.

SOUTIEN A LA FORMATION des bénévoles :

2 405€ au titre du soutien de l'ensemble des licenciés Haut-Rhinois candidats aux formations relatives à l'engagement associatif bénévole par la prise en charges des frais de formation. (Arbitres, CAC, animateurs, initiateurs, autres...)

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES SERVICES de la LIGUE et du CDTir67 :

Participation au financement des emplois mutualisés du Tir alsacien, Ligue et CDTir67, à hauteur de :

50% du montant des emplois diminués des subventions aux emplois, à la charge de la Ligue. Les autres 50% sont répartis entre le CDTir67 ~60% et le CDTir68 ~40% proportionnellement au nombre de licenciés de chaque CDTir, soit :

4 087€ pour les services du CDTir67.

10 722€ pour les services de la LTA.

ORGANISATION du TIR HAUT-RHINOIS :**GESTION SPORTIVE :**

Toutes les compétitions d'échelon départementales ainsi que les critères ont été organisés.

FORMATION des JEUNES ATHLÈTES.

Le **C.A.D.E.T.S.68 - Centre d'Accompagnement de Détection des Espoirs du Tir Sportif du Haut-Rhin**, financé le CDTir68 est accompagné par l'Equipe Technique Régionale,

- managé par Jérôme FOURNIGAULT

- encadrement des carabiniers par Florian ZINDY , Hubert CHRISTNACHER, Christophe JEANINGROS, Manuel GARCIA-FERNANDEZ,

-encadrement des pistoliers par Serge MEYER et Manu KAUFFMANN.

Le CADETS68 a pour mission de former et entrainer les jeunes athlètes du département afin qu'ils puissent atteindre les stages de détection régionaux MINIMES, suivre les stages régionaux JEUNES et pour ceux qui ont la motivation et le potentiel, intégrer le groupe SPECTRE avant d'intégrer les équipes nationales.

PROJETS 2024-2028 :**C.A.D.E.T.S.68 :**

Poursuite de son développement qui fonctionne depuis en 2014 dans le cadre du projet "LRTA2020" et l'appui du club de Tir de SIERENTZ – RICHWILLER et RIEDISHEIM.

MODERNISATION DES CIBLERIES

Participation financière à la modernisation des cibles.

SOUTIEN AUX ECOLES DE TIR

Participation à l'acquisition de matériel.

FORMATIONS

Prise en charge des inscriptions. Les déplacements des participants n'étant plus pris en charge.

SANTÉ

Lutte contre la plombémie.

Lutte contre la sédentarisation des seniors.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Traitement des projectiles.

Réduction des déchets des compétitions.

DEVELOPPEMENT DES CLUBS

Aides spécifiques pour les clubs.

DEVELOPPEMENT DES ATHLETES

Aides spécifique aux jeunes athlètes espoirs.

FEMINISATION DU TIR

Actions en faveur des féminines.

Sensibilisation des féminines aux responsabilités.

Formation en direction des futures dirigeantes.

SPORT ENTREPRISES

Développement des actions et relations avec les entreprises et les clubs.

SPORT SCOLAIRE

Développement des actions et relations entre UNSS, FFSU et les clubs.

DIVERS :**Collectivité européenne d'Alsace :**

Les Comités Départementaux d'Alsace ne fusionneront pas étant donné que la LTA peut être l'interlocuteur de la CeA, laissant aux Comités Départementaux la proximité directe avec les clubs et les licenciés.

REMERCIEMENTS :

Le président remercie :

- la Ligue Régionale de Tir d'Alsace,*
- la Collectivité européenne d'Alsace,*
- les Communes et municipalités pour leurs soutiens aux clubs de Tir haut-rhinois,*
- les administrateurs du Comité Directeur du Comité Départemental de Tir et leurs familles, pour l'aide et le soutien apporté au Tir.*
- Les clubs qui ont accepté de mettre leurs installations à notre disposition pour les compétitions, les stages et autres manifestations.*

5. RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER DU TRESORIER

M. Gilles BOURGES, trésorier du CDTir68, présente le rapport financier, donne les explications nécessaires sur le compte d'exploitation et le bilan 2024-2025.

(Voir comptes d'exploitation en annexe).

Il est présenté à l'assemblée le bilan négatif des compétitions organisé par le CDTir68.

Engagements	14 280 €
Cibles	-4 129 €
Location stands	-4 746 €
Arbitre hiver	-5 714 €
Arbitres été	-5 052 €
Récompenses	-5 275 €
Sous-traitance	-1 229 €
	-26 145 €

RESULTAT -11 865 € -183%

L'assemblée demande au comité d'essayer de réduire les coûts.

Si les cibles, fonction des fournisseurs de qualité, les locations des stands pour mises à disposition et frais générés, les frais des arbitres et la sous-traitance auprès de la LTA, sont des postes incompressibles, ces derniers seront suivis avec une grande attention.

Il est demandé au comité de rechercher des solutions pour réduire le poste des récompenses qui est fonction du nombre de catégories/discipline tirées.

Les débats se sont aussi orientés sur une solution de fabrication de médailles, de qualité, en bois français.

Le président rappelle le respect dû aux athlètes en évitant les distinctions de bas de gamme.

6. RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTE

M. Frédéric HAUTVAL fait part de la révision des comptes effectuée le 14 octobre 2025 pour l'exercice 2024-2025, au siège de la Société de Tir de SIERENTZ, effectué par :

M. Jean-Georges HAUSSLER – 0168223 - GUNSBACH – 02510922.

M. Frédéric HAUTVAL – 0168297 - A.T.C.R. GUEBWILLER - 00945605.

Mme Annick MULLER - 0168009 - S.T VICTORIA RIXHEIM - 02413394.

M. Loïc UEBERSCHLAG – 0168001 - S.T. MASEVAUX - 82507280.

(Voir rapport en annexe).

7. DECHARGE AU TRESORIER

L'Assemblée Générale donne décharge au trésorier pour la tenue de la comptabilité 2024-2025, à l'unanimité des voix présentes.

8. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR LA NOUVELLE SAISON

Le budget prévisionnel est présenté par M. Gilles BOURGES.

(Voir comptes d'exploitation en annexe)

9. RAPPORTS DES RESPONSABLES DES COMMISSIONS TECHNIQUES

Sont présentés par les responsables, les actions des commissions du CDTir68 :

Commission GESTION SPORTIVE – Mme MANGIN Elisabeth / M. Anthony HAAS

Organisation des championnats départementaux.

Commission CRITERIUMS – Mme Elisabeth MANGIN / Jonathan ZAÏTER (TAR)

Organisation des critères

Commission ARBITRAGE – Mme Elisabeth MANGIN

L'arbitrage au cours de la saison

Commission FEMININES – Mme Isabelle LIOTTA, membre du "CLUB DES 300".

Présentation des manifestations organisées par les clubs en direction des femmes.

Présentation du GIRLY 2025.

Organisation d'une journée d'initiation au TAR 25m grâce à l'accueil du Club de Tir d'Oderen et ses membres.

C.A.D.E.T.S.68 – M. Jérôme FOURNIGAULT

Organisation des entraînements avec l'aide des encadrants.

Sélection des jeunes haut-rhinois dans les différents collectifs (SPECTRE-LTA Jeunes - FRANCE...)

Commission ARMES ANCIENNES – M. Jean-François LE KAIM

Développement des disciplines AA.

Critérium Armes Anciennes coordonné avec la CDTir67.

Commission ARMES de POING – M. Serge MEYER

Projets de stages pour les adultes.

Commission ARMES d'EPAULES – Florian ZINDY

Correspondant et coordonnateur pour le Haut-Rhin de la rencontre des Jeunes à KARLSDORF (De)

Commission PLATEAUX – M. Jean-Marc MARTIN

Grand Prix International à Cernay

Projet Ecole de Tir Plateaux.

Commission TIR AUX ARMES REGLEMENTAIRES – M. Jonathan ZAÏTER

Développement du TAR et du TAL

Commission TIR SENIORS – M. Gérald MANGIN / Gérard DENYS

Organisation des critères Tir Seniors Alsace

Commission TIR SPORTIF de VITESSE – M. Stéphan PROMIS

Rappel des titres mondiaux obtenus par Mme Margaux NYCZ

Commission PRESSE – M. Christian MUNCH

Articles de presse

10. DECHARGE AU COMITE

L'Assemblée Générale donne décharge au Comité Directeur pour la gestion de l'exercice 2024-2025 à l'unanimité des voix présentes.

11. ALLOCUTION DES PERSONNALITES INVITEES

- M. Bernard MORTELIER, secrétaire général du CDOS68, remercie le CDTir68 pour son invitation, rappelant le lien nécessaire entre les comités départementaux sportifs pour la reconnaissance du mouvement sportif. Il informe l'assemblée de l'aide de la CeA au mouvement sportif.

- Mme Pauline JUNG représentant M. Jean-Marc HAAS-BECKER, président du CDTir67 remercie le CDTir68 pour l'invitation et se félicite de la bonne entente entre les 2 CDTir.
- M. Hugues SENGER, président de la Ligue Régionale de Tir d'Alsace rappelle les projets et actions en cours en Alsace.

12.DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

Il est procédé à la distribution des récompenses pour les athlètes ayant réalisé un podium lors des championnats de France 2024-2025.

RECOMPENSES HONORIFIQUES

Les dossiers de proposition à la distinction de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif ont été transmis aux services de la préfecture.

Aucune liste n'a été communiquée.

Des distinctions Ligue ont été remises à :

M. Jean-Charles PIERREVELCIN – FRELAND, pour la distinction OR.

M. HOURTOULE Philippe – FRELAND, pour la distinction en ARGENT.

M. THIBAUT Gilles – FRELAND, pour la distinction en BRONZE.

M. FOEHRLE Philippe – FRELAND, pour la distinction en BONZE.

Mme BECOULET Réjane– ORBEY, pour la distinction en ARGENT.

M. Hugues SENGER, président de la Fédération Française de Tir a remis le Mérite Fédéral au grade de "CHEVALIER" à M. MANGIN Gérald – SIERENTZ TIR SPORTIF.

MEDAILLES DES CHAMPIONNATS ET CRITERIUMS

Ont été distribuées à tous les clubs ayant eu des tireurs qui sont montés sur les podiums départementaux durant la saison 2024-2025.

13.DEFINITION DES TAUX DE COTISATIONS ET AMENDES

L'Assemblée Générale définit les taux de cotisations et amendes :

Taux de cotisations départementales sur les licences :

Le président, sur décision du Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'augmenter de 3€ la part CDTir68 sur les licences adultes et de maintenir à 1€ la part CDTir68 sur la licence jeunes à compter de la saison 2026-2027 soit :

15€ par licence adulte.

1€ par licence jeune.

29 membres valident l'augmentation de 3€ sur les licences adultes.

8 membres votent contre.

1 membre s'abstient.

Participation aux frais d'assemblée pour les clubs absents à l'AG :

Le président propose de maintenir la participation à **50€** par club absent.

L'Assemblée Générale demande une augmentation à 100€ par club absent.

36 membres valident l'augmentation de la participation à 100€ par club absent à l'AG.

2 membres votent contre.

14. DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES

Se portent candidats :

Titulaires :

Mme Annick MULLER - 0168009 - S.T VICTORIA RIXHEIM - 02413394.

M. Loïc UEBERSCHLAG – 0168001 - S.T. MASEVAUX - 82507280.

Suppléants :

M. Philippe SCHLACHTER- 0168444 - A.T. DE LIGSDORF - 8252239,

M. Thierry CODIROSSO – 0168298 - SOCIETE DE TIR DE SAUSHEIM - 02133294

L'assemblée générale valide les candidats au poste de réviseurs aux compte, à l'unanimité des voix présentes.

15. INFORMATION – COMMUNICATION – POINT DIVERS

Les assises de l'Assemblée Générale 2026 du CDTir68 se tiendront le 24 octobre 2026 à GUNSBACH, celles de 2027 à RIEDISHEIM le 23 septembre 2027.

16. CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, le Président clôt les débats et lève la séance à 18h00.

Roland DEBENATH.
Président.

Henri-Georges DESOUS.
Secrétaire Général.